

ANNEXE N°8**Annexe à la délibération n°DL.2025-21-76 : TARIFS MUNICIPAUX – ACTUALISATION POUR L'EXERCICE 2025-MODIFICATION****RECUEIL DES TARIFS MUNICIPAUX**

Tarifs exprimés en euros (€)

• **TARIFS DES DROITS DE PLACE****MARCHES HEBDOMADAIRES**

Emplacements sous la halle		3,00	Abonnement trimestriel de 12 semaines
- la table (apportée par le particulier)			
Autres emplacements			
- le mètre linéaire		1,20	1,00
- minimum		3,00	3,00
- supplément électricité		1,50	1,50
- camion outillage		60,00	
Véhicules exposés à la vente			
- l'un		4,00	

MANIFESTATIONS CULTURELLES ESTIVALES

STAND RESTAURATION	50 €/SERVICE
STAND RESTAURATION, TARIF SPECIAL SI PRESENCE TOUT LE WEEK-END (VENDREDI, SAMEDI DIMANCHE)	200
STAND ARTISANAL/COMMERCE/ALIMENTATION	5 € LE METRE LINEAIRE
STAND ARTISANAL/COMMERCE/ALIMENTATION, TARIF SPECIAL SI PRESENCE TOUT LE WEEK-END (VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE)	3€ LE METRE LINEAIRE

FOIRES ET FETES FORAINES

Le stand (par emplacement pour la durée de la foire)	12,00
--	-------

CIRQUES

- moins de 350 m ²	60,00
- plus de 350 m ²	120,00

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES COMMERÇANTS SÉDENTAIRES (terrasses)

Pourtour Hôtel de Ville Annuel paiement en 2 fois (par semestre) Tarif minimum de perception (forfait)	1,80 € par m ² 58,00
Autres rues Forfait annuel paiement en 2 fois (par semestre)	58,00

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES COMMERÇANTS AMBULANTS

Forfait mensuel pour 2 présences hebdomadaires maximum	40,00
--	-------

USAGE PRIVATIF DU DOMAINE PUBLIC POUR DES MANIFESTATIONS*Manifestations à caractère marchand ou commercial*

	0,20 € par m ²
--	---------------------------

AR Prefecture

047-214701682-20250310-DL2025_021-DE
Reçu le 14/03/2025

Commune de MIRAMONT-de-GUYENNE
Tarifs Municipaux 2025

La manifestation, par jour d'occupation	Gratuit lorsque la manifestation présente un intérêt collectif, labellisé par la Commission Municipale Culture
---	--

• **PERMISSION DE VOIRIE**

Installation pétrolière – station-service place Martignac Redevance annuelle	360,00
Occupation du domaine public – parking de l'auberge du Lac du Saut du Loup Redevance annuelle	200,00

• **ACCES A L'AIRE DE CAMPING-CARS**

La nuitée, par véhicule	Du 16 avril au 14 octobre	5,00
	Du 15 octobre au 15 avril	7,50

• **TARIFS DE LOCATION DE MATÉRIEL ET DE SALLES**

<u>LOCATION DE MATERIEL</u>	Particuliers de la Commune	Associations de la Commune
Caution pour prêt de barrières de voirie sans transport	125,00	Gratuit
Caution pour prêt de panneau de signalisation sans transport	125,00	Gratuit
Lot de : 1 grande table + 2 tréteaux + 10 chaises	Gratuit	Gratuit
Lot de 10 chaises	Gratuit	Gratuit
Caution à l'enlèvement du matériel prêté gratuitement	125,00	125,00
Livraison par le personnel communal (la rotation du véhicule, livraison <u>et</u> enlèvement)	50,00	Sans objet

Praticables de scène : location aux Communes voisines, la journée, l'unité emportée	9,50
Supplément pour la livraison (la rotation du véhicule, livraison <u>et</u> enlèvement)	50,00

Location des barrières de voirie à un opérateur économique du secteur marchand ayant une activité lucrative, <i>par barrière et par semaine</i>	1,00
Supplément pour la livraison (la rotation du véhicule, livraison <u>et</u> enlèvement)	50,00

<u>LOCATION DE SALLES</u>	Commune		Hors Commune	
	Particuliers	Associations	Particuliers	Associations
Salle Gambetta la journée Forfait pour les utilisations d'une semaine entière	220,00	190,00 500,00	440,00	380,00 1 000,00
Forfait « supplément chauffage » Du 15 octobre au 15 avril	30,00			
Caution	320,00			
Salle des Conférences la journée	100,00	Gratuit		200,00
Salle Victor Hugo la journée Supplément chauffage	100,00 30,00	Gratuit		200,00 30,00
Salle Entrée B Gilberte Harribey la journée à l'année Facturation au mois en fonction d'un planning préétabli	40,00 4,00 €/ heure	Gratuit		80,00 8,00 €/heure

Salle Entrée A Gilberte Harribey L'heure			20€
Dans le cadre d'une location annuelle à raison d'au moins 3h/semaine			15€
Salle de danse La journée	45,00	Gratuit	90,00
L'heure	6,00		13,00
Forfait de réservation de 12 heures sur une période d'un mois	50,00		100,00
L'heure (au-delà du forfait mensuel)	4,00		8,00
Salle omnisports Grande salle La journée		Gratuit	440,00
L'heure		Gratuit	20,00
Grande salle de réception L'heure		Gratuit	10,00
1/2 journée		Gratuit	50,00
Salle La Basane La journée		50,00	200,00
Local commercial 20 rue Philippeaux La journée	150,00	150,00	
Forfait chauffage	30,00	30,00	
Pour toutes les salles Intervention du personnel d'astreinte suite à appel injustifié			60,00

Les salles Victor Hugo et Jules Ferry n°2 peuvent être mise à disposition **gratuitement** aux **candidats à des élections politiques** pour l'organisation de **réunions** dans le cadre de la **campagne électorale** officielle ; le dépôt de caution doit être versé.

LOCATION DU CENTRE MULTICULTUREL JEAN-CLAUDE CASTAGNET

CINEMA-THEATRE (pour les manifestations non labellisées par la Commission communale de la Culture)	Commune		Hors Commune	
	Associations	Professionnels	Associations	Professionnels
Salle de spectacle la séance (spectacle payant)	70,00	400,00	140,00	450,00
la 1/2 journée	25,00	80,00	50,00	100,00

• CIMETIÈRES

Redevances funéraires

Dépositaire communal Droit de dépositaire (par jour et par corps ou par urne) :	
- les 90 premiers jours	1,40
- au-delà du 90 ^{ème} jour	3,10
<i>Facturation mensuelle impérative</i>	

Vacations funéraires	25,00
----------------------	-------

Concessions funéraires

	Cimetière MIRAMONT	Cimetière BEFFERY
Concession Perpétuelle - la tombe :		
Petite concession	570,00	350,00
Moyenne concession	910,00	610,00

AR Prefecture

047-214701682-20250310-DL2025_021-DE
Reçu le 14/03/2025

Commune de MIRAMONT-de-GUYENNE
Tarifs Municipaux 2025

- le caveau	1 120,00	680,00
<u>Concession Trentenaire</u>		
- la tombe :		
Petite concession	370,00	230,00
<u>Concession Temporaire (moins de 15 ans)</u>		
- la tombe :		
Petite concession	230,00	100,00

Columbarium		
- mise à disposition d'une case pour 2 urnes pendant 30 ans	475,00	
- ouverture et fermeture suivante	60,00	

• **LOCATION RÉSIDENCE ARDOISE (nouveaux baux)**

Loyer mensuel hors charges appartements	380,00
---	--------

• **RESTAURATION COLLECTIVE**

Restaurant scolaire - Repas enfants	
QUOTIENT FAMILIAL	Tarif
< 300	3,00
300 à 600	3,20
600 à 900 et ALSH Ferme du Cadet	3,40
900 à 1200	3,50
> 1200 et hors communes	3,60
Ticket repas vendu à l'unité pour des besoins ponctuels	3,60
Repas adultes	5,00
Repas crèche	2,80

• **PRESTATIONS TECHNIQUES**

Nature de la prestation	Montant
Prestation services techniques, part « matériel » (pour les communes ou CCPL)	
Nacelle	25 €/h
Balayeuse	25 €/h
Camion 19 t.	26 €/h
Tractopelle	30 €/h
Micro tracteur tondeuse	30 €/h
Élévateur	15 €/h
Nettoyeur haute pression	15 €/h
Broyeur végétaux	15 €/h
Cause animale	
Frais de capture	30 €
Frais de garde – hébergement	10 €/j
Frais de garde – nourriture	5 €/j
Incivilité urbaine	
Forfait enlèvement ordures, déchets... (dépôt sauvages)	100 €/véhicule léger
	400 €/benne
Forfait nettoyage emplacement (salissures voie publique : place de marché, parking...)	100 €

• **TARIFS DIVERS**

Fascicule « Histoire de Miramont »	6,20
Fascicule « Histoire Imbert »	10

AR Prefecture047-214701682-20250310-DL2025_021-DE
Reçu le 14/03/2025Commune de MIRAMONT-de-GUYENNE
Tarifs Municipaux 2025

- **TARIFS MEDIATHEQUE**

Adultes	20,00
Adultes détenteur de « Ma Carte Miramont »	10,00
Enfants de moins de 14 ans	gratuit
Livre désherbé	0,50
(En fonction de l'état du livre)	1,00

- **COÛTS SALARIAUX HORAIRES**

Salaire brut	15
Charges patronales	6,45

- **INSERTIONS PUBLICITAIRES DANS LE BULLETIN MUNICIPAL**

Format	Tarif (par numéro)
50 x 57 mm	100,00
50 x 118 mm	190,00
50 x 180 mm	285,00